



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de Londinières n°2025_010

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Février à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à Croixdalle.

Sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Objet : Convention SPAD 2025

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 24

Absents :

Absents excusés : 9

Pouvoirs : 0
Votants : 24

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul Martel

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky Abs excusé, Mme BRETON Charlyne
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert , M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne abs excusée , M. DUPUIS François Abs excusé
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud , M. ROBIN Emmanuel
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine, M. HURARD François, Mme DEPOIX Marie-Claude abs excusée, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATTELIER Nathalie Abs excusée
OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée Abs excusée, M. LECLERC David Abs excusé
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISINVAL	Mme LEDUE Sabine Abs excusée
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINTE-PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte Abs excusée
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier Abs excusé, M. TAFFIN Guy

Délibération transmise en Sous-Préfecture et ayant fait l'objet des formalités de publicité – certifiée exécutoire, la Présidente

Le conseil communautaire délibère et décide d'autoriser Mme La Présidente a signer la convention de fourrière animale, avec le SPAD de Saint Aubin sur Scie, pour l'année 2025. Le montant de l'indemnité est de 5711.20€.

BILOQUET Armelle

